



ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE – RUE GRANDE CAMPAGNE

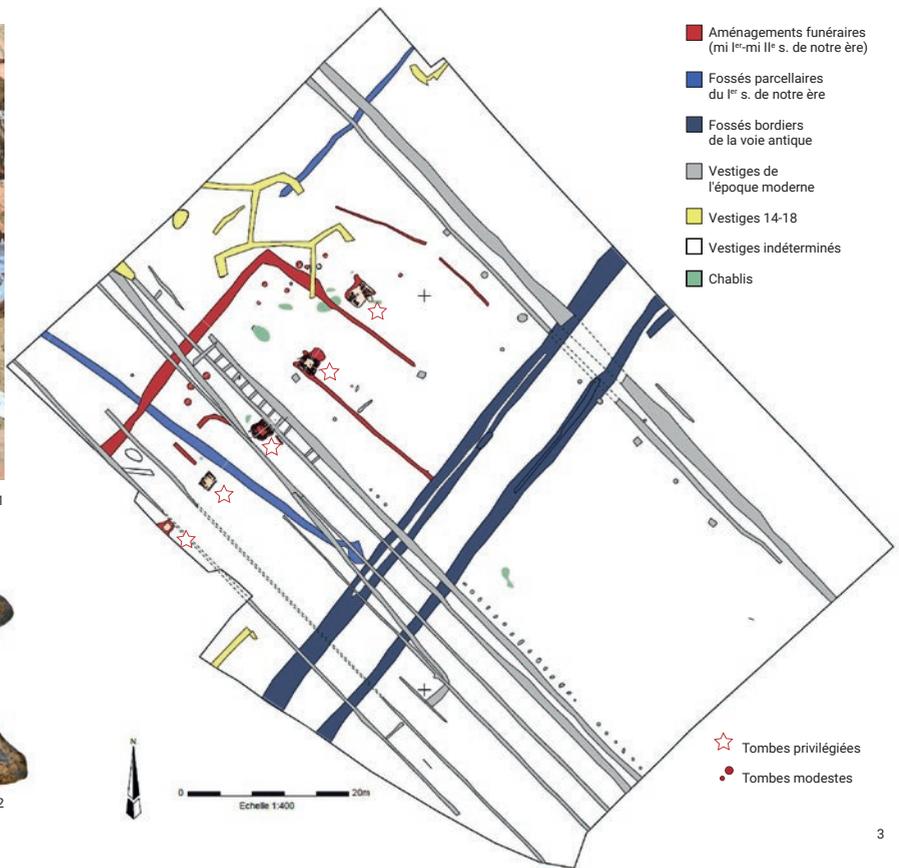
DES TOMBES PRIVILÉGIÉES ANTIQUES LE LONG DE LA VOIE ROMAINE



1



2



3

UNE NÉCROPOLE ANTIQUE À TEMPLEUVE

1. Fouille d'un amas osseux non prélevable en bloc par une spécialiste en archéologie funéraire.
© D. Bossut, Inrap.

2. Vue du brûle-parfum composé d'un mini « brasero » circulaire en céramique modelée de tradition gauloise.
© D. Bossut, Inrap.

3. Plan masse des vestiges archéologiques découverts lors de la fouille.
© E. Gillet, d'après les données topographiques de F. Audouit, Inrap.

4. Vue de la cruche renversée avec fond percé, placée au-dessus de l'ossuaire et du dépôt de monnaies, caveau 26 © E. Gillet ; cliché : V. Marie, Inrap.

Suite à un projet immobilier, une fouille archéologique préventive a été prescrite par le service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France, à Templeuve-en-Pévèle. Le site avait fait l'objet d'un diagnostic en 2014, qui avait révélé la présence d'une voie romaine associée à une tombe à caractère privilégié.

En mai 2015, une campagne de fouille a été menée sur une emprise de 6 123 m². L'occupation la plus ancienne est attestée par une fosse isolée de la fin de l'époque gauloise. Durant la période gallo-romaine, on constate deux phases d'installation successives : l'aménagement d'une voie romaine avec fossés bordiers, puis l'implantation d'une nécropole aux abords de cette voie.



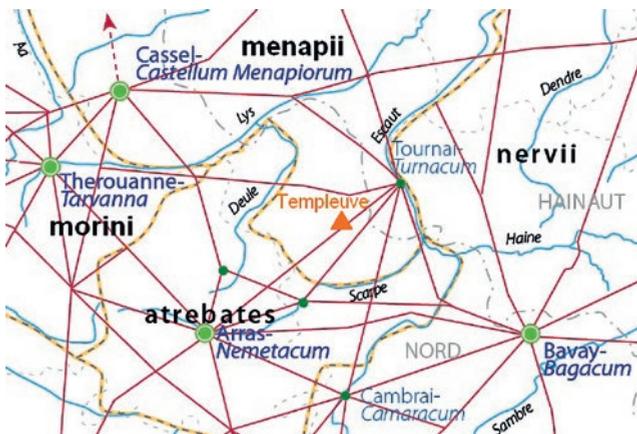
4



UNE VOIE ROMAINE EN PÉVÈLE ENTRE ARRAS ET TOURNAI

L'axe de circulation sud-est/nord-ouest constitue l'élément structurant de l'emprise. Très érodé, il est marqué par des fossés bordiers parfois recrusés ou dédoublés, encadrant une aire de circulation d'environ 5 m de large. L'assise de la voirie ayant disparu, seuls des indices pédo-

logiques ont permis de révéler de rares traces d'ornières. La céramique récoltée date du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s. La largeur totale de la chaussée et des fos-



1. Prélèvement d'un amas osseux en bloc. © D. Bossut, Inrap.

2. Réseau routier en Gaule septentrionale. D'après Marie-Thérèse et Georges Raepsaet-Charlier. DAO Nathalie Bloch, © CRéA - Patrimoine - 2011

sés latéraux, est d'environ 11 m. Ces dimensions permettent d'envisager son rattachement à la *via publica* attestée dans la table de Peutinger entre Tournai et Arras.



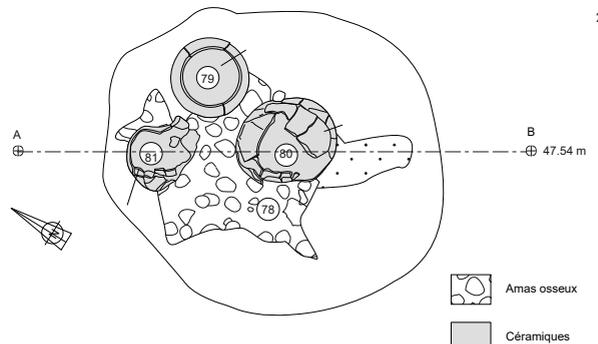
1



3



2



4

UN ESPACE FUNÉRAIRE ABRITANT DES TOMBES PRIVILÉGIÉES

1. Détail de la cruche en céramique et des quatre bouteilles en verre, caveau F62.
© E. Gillet, Inrap.

2. Premier niveau avec traces d'effondrement de la couverture en tuiles, caveau F27.
© E. Gillet ; cliché : D. Favier et B. Coquelle, Inrap.

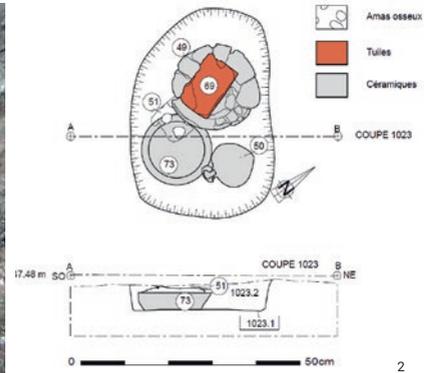
3. Vue d'ensemble du caveau F27.
© E. Gillet ; cliché : D. Favier et B. Coquelle, Inrap.

4. Relevé en plan de la tombe F58.
© E. Gillet ; J.-F. Geoffroy et D. Favier, Inrap.

La nécropole se compose de cinq caveaux quadrangulaires et de dix tombes à incinération secondaire. L'espace funéraire est aligné sur la voie romaine. Malgré une apparente homogénéité, les techniques de construction employées et la nature des dépôts divergent.

Les tombes privilégiées de Templeuve peuvent être classées en plusieurs types. Deux d'entre elles, et peut-être une troisième, correspondent aux spécificités des tombes hypogées maçonnées à usage individuel. Ce type diffère des tombes hypogées non maçonnées rencontrées principalement sur le territoire nerval. Les deux premiers caveaux, délimités par un fossé périphérique, pourraient avoir joué le rôle de tombes fondatrices vers

le 2^e 1/4 du II^e s. de notre ère. Si l'une des tombes accueille les restes d'une adolescente, l'autre renferme l'incinération d'un individu adulte. La troisième tombe à l'extérieur du fossé s'inscrit probablement dans la continuité. Cette sépulture est datée entre le dernier tiers du I^{er} s. et le premier tiers du II^e s. de notre ère. Dans un second temps, sans doute très proche, un quatrième caveau, pourvu d'un coffre en bois aménagé dans une fosse, complète cet ensemble à la limite nord-ouest de l'emprise. Ce mode de dépôt funéraire puise probablement ses sources dans la survivance de traditions gauloises. De tels usages persistent jusqu'au III^e s. de notre ère, principalement associés à des tombes réservées à l'élite locale. Les *tumuli* de Hesbaye sont sans aucun doute les plus représentatifs de cet engouement.



DES TOMBES MODESTES À L'OMBRE DES GRANDS MONUMENTS FUNÉRAIRES

Au milieu du II^e s., la plupart des tombes modestes s'établissent à l'arrière des grands monuments. Déposées en fosse, ces tombes présentent un amas osseux sans contenant accompagné de poteries. On notera la présence d'une telle tombe installée à l'extrémité est de l'alignement des caveaux, hors de la zone des tombes modestes.

Au 3^e 1/4 du II^e s., un dernier caveau accueillant les restes d'un enfant est bâti en tuiles posées de chant et compartimenté selon la technique des *loculi*.

La ségrégation sociale entre tombes richement dotées et tombes modestes semble demeurer durant toute la période de fréquentation de la nécropole. Une seule tombe en fosse, celle à l'est des caveaux, déroge à cette règle. Cette disposition écarte tout risque de recoupement entre les

tombes. Cette allée de tombeaux constituait un élément remarquable dans le paysage. La qualité architecturale des caveaux de Templeuve dénote un caractère élitiste qui va de pair avec la qualité et la variété des dépôts funéraires associés. L'assemblage des dépôts secondaires observés confirme la codification du traitement funéraire réservé aux élites. Certaines pièces exceptionnelles du mobilier métallique (service à ablutions, bouilloire, chaudron) en témoignent. De même, la disposition des ossuaires, au nord-ouest des chambres funéraires, reste constante. Plus inhabituelle, la forte représentativité du mobilier en verre (pichets) trouve des comparaisons dans les sépultures du nord de la Gaule (Marquion, Cambrai, *tumuli* de Hesbaye) entre traditions nervienne et tongre.

1. Détail des dépôts, tombe F42.
© E. Gillet, Inrap.
2. Relevé en plan et coupe de la tombe F43
© E. Gillet ; J.-F. Geoffroy et D. Favier, Inrap.
3. Fibule en alliage cuivreux.
© L. Notte, Inrap.



1



2



3



3



3

UN RITUEL FUNÉRAIRE À PRATIQUES LIBATOIRES

1. Vue du dessus du caveau F27.
© E. Gillet, Inrap.

2. Plan du caveau F27.
© E. Gillet ; DAO : D. Favier, Inrap.

3. La patène à manche.
Vue de l'extrémité du manche qui figure un décor de mufle, de chien ou de loup. Vue de face et du dessus.
© D. Bossut, Inrap.

Enfin, l'originalité des découvertes de Templeuve s'exprime également à travers la mise en évidence de plusieurs dispositifs se rattachant à la gestuelle du rituel funéraire, notamment par la présence de mobiliers libatoires dans certaines tombes ou encore sous la forme d'un conduit libatoire dans l'une d'entre elles.

D'autres ensembles exceptionnels tels que le brûle-offrande associé à un probable *foculus* (gril) et à un trépied témoignent de la présence d'objets liés au feu pouvant se rattacher à la symbolique, voire à la pratique du banquet sacrificiel lors de la cérémonie funéraire.

L'association du brûle-offrande et du gril pourrait-elle traduire l'oblation du vin, de produits parfumés ou encore d'offrandes diverses ?

L'analyse de la spécificité de certains mobiliers ne doit-elle pas être replacée dans le sens large du sacrifice comme rite central de la religion romaine ?

Quant à la place réservée aux objets personnels tels que les chaussures, parures, coffrets et ustensiles de toilette, dont l'importance est souvent sous-évaluée en contexte funéraire, elle apparaît déterminante dans l'évaluation du statut du défunt et de sa place dans la société (mobilier rare : coffre, chaussures, parures...).



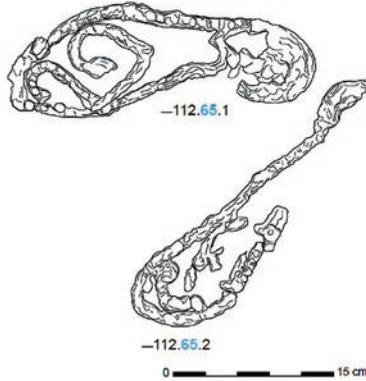
1



2



3



4



5

UNE NÉCROPOLE AUX CONFINS DES CITÉS ATRÉBATE, MÉNAPIENNE ET NERVIEENNE

Les exceptionnels ensembles funéraires de Templeuve offrent quelques clefs initiant timidement le décodage de certaines étapes liées au rituel des funérailles. On peut ainsi notamment mettre en évidence les processus libatoires qui se rattachent à des rituels mis en oeuvre après l'ensevelissement des défunts (banquet du neuvième jour, *parentationes*, *parentalia*...) ainsi que par la présence de mobilier liturgique lié au rituel ou à la symbolique du banquet sacrificatoire.



6

L'implantation frontalière de la nécropole de Templeuve et la proximité de l'Escaut sont probablement deux facteurs susceptibles d'avoir contribué à la pénétration de diverses influences culturelles observables aussi bien dans l'architecture que dans les pratiques funéraires.

L'Escaut constitue depuis l'âge du Fer un axe de communication majeur dans le nord de la Gaule, non seulement entre les cités nervienne et ménapienne, mais aussi vers les territoires de Germanie inférieure par l'intermédiaire notamment des Tongres.

1. On distingue les deux semelles de chaussures en place avant dépose des ossements, caveau F27. © Inrap.

2. Détail de l'angle du caveau F62 et de la niche. © E. Gillet, Inrap.

3. Cruche à bec triflé, caveau F27. © D. Bossut, Inrap.

4. Chaussures matérialisées par leurs seules clouteries, caveau F27. © A. Louis, J.-F. Geoffroy et L. Notte, Inrap.

5. Détail de la vaisselle en alliage cuivreux : bassin et cruche composant le service à ablutions. © E. Gillet ; cliché : D. Favier et B. Coquelle, Inrap.

6. Les 4 bouteilles en verre découvertes dans le caveau F62. © D. Bossut, Inrap.



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture,
en application du livre V
du Code du Patrimoine, a

pour mission d'inventorier, protéger et étudier
le patrimoine archéologique, de programmer,
contrôler et évaluer la recherche scientifique
tant dans le domaine de l'archéologie préventive
que dans celui de la recherche programmée.
Il assure également la diffusion des résultats. La
mise en œuvre de ces missions est confiée aux
Services Régionaux de l'Archéologie au sein des
Directions Régionales des Affaires Culturelles,
services déconcentrés du Ministère de la Culture
placés sous l'autorité du préfet de Région.



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

L'Inrap est un établissement public placé sous
la tutelle des ministères de la Culture et de la
Recherche. Il assure la détection et l'étude du
patrimoine archéologique en amont des travaux
d'aménagement du territoire. Il réalise chaque
année quelque 1 800 diagnostics archéologiques
et plus de 200 fouilles pour le compte des
aménagement privés et publics, en France
métropolitaine et outre-mer. Ses missions
s'étendent à l'étude scientifique des données
relevées sur le terrain ainsi qu'à la diffusion de
la connaissance archéologique auprès du public.

TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE – RUE GRANDE CAMPAGNE DES TOMBES PRIVILÉGIÉES ANTIQUES LE LONG DE LA VOIE ROMAINE

Fouille préventive réalisée en
2015, sous la direction de :
E. Gillet, Inrap
avec la collaboration de :
S. Oudry ; J.-F. Geoffroy ;
L. Notte ; J.-H. Yvinec ;
A. Louis ; K. Fechner ;
N. Villena-I-Nota ;
V. Vincent ; J.-M. Doyen ;
D. Favier ; B. Coquelle ;
F. Audouit, Inrap.

Auteurs :
Evelyne Gillet, Inrap et depuis
2019, directrice - conservatrice
de l'Archéosite et Musée
d'Aubechies-Beloil, Belgique.
Sophie Oudry, Inrap.
Yves Roumegoux (DRAC/SRA).

Relecture
Philippe Hanois,
Yves Roumegoux (DRAC/SRA)
Karine Delfolie (DRAC/Pôle
Patrimoines et Architecture).

Suivi éditorial :
Karine Delfolie
(DRAC).



ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

Publication de la DRAC
Hauts-de-France - Service
régional de l'Archéologie.

Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tél. : 03 22 97 33 45

Site de Lille
Hôtel Scrive
1-3, rue du Lombard
CS 8016
59041 Lille cedex
Tél. : 03 20 06 87 58

[www.culture.gouv.fr/Regions/
Drac-Hauts-de-France](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France)
<https://nordoc.hypotheses.org>

Couverture :
Travail de nettoyage avec
aspirateur mécanique.
© D. Bossut, Inrap.

Coordination de la collection :
Mickaël Courtiller
et Karine Delfolie
(DRAC).

Réalisation :
Agence Linéal : 03 20 41 40 76

ISSN : 2553-4521
Dépôt légal 2021.

Diffusé gratuitement par le SRA
sur demande écrite dans la
limite des stocks disponibles.
Ne peut être vendu.



2021
ARCHÉOLOGIE
DES HAUTS-DE-FRANCE
N°23